

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS		II				
Energie		IIA				
Electricité et Gaz						
	14	IIAa1 Electricité	<p>Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité)</p> <p><u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ligne 63 kv Haguenau - Preuschof 1 (C311) - ligne 63 kv Haguenau - Preuschof 2 (C342) 	<p>Article 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée</p> <p>Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925</p> <p>Article 35 de la loi n°46.628 du 8 avril 1946 modifiée</p> <p>Article 25 du décret n°64.481 du 23 janvier 1964</p>		<p>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DRIRE)</p> <p>2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex</p> <p>Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9</p>

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Communications		IID				
Circulation aérienne		IIDe				
	T7	IIDe4	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (<u>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives</u>)	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 et D 244-1 à D 244-4		Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin Service Logement, Construction Durable Rénovation Urbaine Unité Ingénierie aéroportuaire 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex
SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUES		IV				
Salubrité publique		IVA				
Cimetières		IVAA				
	Int1	IVAA1	Servitudes relatives aux cimetières	Code Général des Collectivités Territoriales Articles L 2223-1 et L 2223-5		Mairie de Durrenbach 67360 DURRENBACH

NON SOUMIS A SERVITUDES :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- ligne 20 kv Gunstett - armoire rue Neuweg (B249)- ligne 20 kv Preusdorf - RL (B202) |
|--|